

Réagissez!

Les polices sont-elles suffisamment actives dans la lutte contre la pédophilie sur Internet?

www.lematin.ch/pedophilie

Pédophiles suisses arrêtés par dizaines sur Internet

CRIMINALITÉ. Plusieurs dizaines de prédateurs sexuels suisses ont été arrêtés par les polices cantonales en 2008, suite au travail de repérage du Service de coordination

de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI). C'est notamment grâce à un nouveau logiciel que de solides dossiers de suspicion ont pu être montés

Photogr./La Depeche Du Midi/Marc Salvat



Grâce à de nouveaux outils informatiques, les dossiers de suspicion montés contre des internautes qui se procurent ou offrent du matériel pédophile sont beaucoup plus étayés. Les interpellations sont donc plus nombreuses.

Julian Pidoux
julian.pidoux@edipresse.ch

Is pensaient pouvoir agir en toute impunité. Ils se trompaient. L'an dernier, quelque 120 pédophiles ont été repérés sur la Toile par le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI), puis dénoncés aux autorités cantonales. Dans la majorité des cas, les polices ont arrêté les internautes suspects et saisi du matériel pédophile en quantité à leur domicile. «Ce qui a changé en 2008, c'est que presque 100% des dossiers de suspicion transmis aux polices ont donné lieu à une interpellation, explique Christian Ambrosini, spécialiste en monitoring et recherches au SCOCI. Auparavant, nous communiquions davantage de cas, mais un pourcentage plus faible aboutissait.» Nous avons depuis visé une nette amélioration de notre efficacité, en nous dotant de moyens techniques plus performants. Cette transition technique réalisée, le SCOCI va retrouver son plein rendement. Dès lors, le nombre de dénonciations pourrait déjà doubler en 2009, toujours avec ce même taux élevé de réussite.

Dossiers très solides

En avril dernier, par exemple, la police genevoise a perquisitionné l'appartement d'un homme vivant chez sa mère et y a saisi photos et films pédophiles. Au Tessin, deux arrestations ont même permis de trouver du ma-

tériel produit par les pédophiles repérés sur le Net. Presque tous les cantons sont touchés. C'est donc grâce à un nouveau programme informatique, développé en collaboration avec l'ONG Action Innocence, que le SCOCI constitue désormais de très solides dossiers. Ce logiciel permet de scanner en permanence les plates-formes d'échanges de fichiers *peer to peer*; là où les pédophiles se procurent images et films illégaux.



Christian Ambrosini, spécialiste en monitoring et recherches au SCOCI

♦ «Ce qui a changé en 2008, c'est que presque 100% des dossiers de suspicion transmis aux polices ont donné lieu à une interpellation»

Seules les adresses IP suisses dont le propriétaire télécharge ou offre du matériel pédophile sont affichées, puis suivies. Certains prédateurs sexuels agissent depuis leur lieu de travail. «Lorsqu'un fichier à caractère pédophile est identifié, il est ajouté à notre base de données, explique Christian Ambrosini. Comme chaque document possède un code numérique unique, notre logiciel le détecte quand une personne l'échange sur un réseau *peer to peer*.» Le repérage de contenus suspects s'effectue aussi via les mots-clés utilisés pour nommer les fichiers illégaux.

C'est ainsi que plusieurs centaines d'adresses IP sont prises quotidiennement dans les filets du SCOCI. Mais toutes ne sont pas immédiatement dénoncées à la police. Afin d'étayer les dossiers de suspicion, il faut non seulement que le programme repère l'internaute plusieurs fois en infraction, mais également que la quantité de fichiers illégaux téléchargés et partagés soit conséquente. «L'intention de se procurer du matériel illégal est alors clairement établie», relève Christian Ambrosini.

Contenus insoutenables

Protection des données oblige, le SCOCI ne connaît que le nom du canton d'où provient l'adresse Internet. «Nous ne transmettons que des dossiers de suspicion. C'est à la justice de savoir si elle ouvre une enquête ou non», précise Ronja Tschümperlin, du service juridique du SCOCI qui valide le contenu illégal des fichiers avant qu'ils soient intégrés au logiciel de recherche. Des milliers de contenus insoutenables à traiter, alors que le SCOCI ne compte que cinq collaborateurs. «Il y a peu de situations où il est difficile de déterminer si les enfants figurant sur les photos ont moins de 16 ans, tant leur jeune âge est évident», regrette Ronja Tschümperlin. ♦

#	IP	Region	#Fichs	#Fichs	#Fichs	Logoff
1	82.21.101.10	VS	696	3	23	16.04.2009
2	208.21.101.10	VS	643	13	12	21.03.2009
3	193.2.101.10	VS	433	5	23	26.04.2009
4	84.21.101.10	VS	398	1	92	08.04.2009
5	193.2.101.10	VS	333	3	19	08.04.2009
6	193.2.101.10	VS	309	27	3	14.02.2009
7	85.3.101.10	VS	307	1	10	19.03.2009
8	212.2.101.10	VS	292	1	8	04.04.2009
9	80.21.101.10	VS	287	9	1	07.02.2009
10	80.21.101.10	VS	284	4	0	16.02.2009
11	193.2.101.10	VS	283	2	8	05.11.2008
12	145.2.101.10	VS	272	1	4	26.02.2009
13	83.21.101.10	VS	262	1	11	26.11.2008
14	193.2.101.10	VS	260	101	3	19.03.2009
15	334.1.101.10	VS	234	10	8	24.04.2009
16	202.1.101.10	VS	234	12	1	13.05.2009

Le logiciel permet de détecter les adresses IP suspectes. Il affiche alors les fichiers partagés, ceux qui sont interdits, ou encore le nombre de fois et à quelle date le pédophile a été repéré. DR



Quand un site Internet à caractère pédophile est repéré, le SCOCI le place sur une liste noire, qu'il communique aux fournisseurs d'accès. Ces derniers sont libres de le bloquer ou non. Mais le font en général. DR

La collaboration cruciale des internautes

♦ En 2008, le SCOCI a effectué un énorme tri portant sur plus de 10 000 communications, soit des alertes de fichiers Internet suspects que lui transmettent le public et diverses ONG. Un travail que le SCOCI a traité en priorité. Environ 20% de ces communications émanant de la population (plus de 6500 au total) étaient liées à la pornographie infantile, souvent reçues suite à la réception de spams. Un grand nombre, notamment en ce qui concerne la pédophilie et les cas de *phishing*,

n'ont toutefois pas pu être vérifiées car les sites incriminés n'étaient plus disponibles au moment de l'analyse, ce qui indique que les milieux criminels se montrent toujours plus dynamiques. Si les sites à caractère pédopornographique sont encore actifs, le SCOCI les place sur une liste noire qu'il communique aux fournisseurs d'accès, qui choisissent ou non de les bloquer. Mais il est rare que ces derniers ne procèdent pas à la sanction. ♦

♦ Formulaire d'annonce au SCOCI disponible sur www.scoci.ch

L'importance de traquer les pédophiles sur les «chats»

♦ La traque préventive aux pédophiles sur le Net doit être possible sans devoir se soumettre à des démarches compliquées. C'est ce qu'avait décidé la Commission des affaires juridiques du Conseil national, au début du mois de mai, en approuvant une initiative parlementaire du socialiste zurichois Daniel Jositsch. Ce texte souhaite, en effet, que les policiers interviennent dans des «chats» pour démasquer des pédophiles sans avoir à solliciter au préalable l'accord d'un juge. Un signe positif qui tend à

modifier le nouveau code de procédure pénale qui entrera en vigueur en 2011 et qui prévoit d'empêcher les policiers et le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) de patrouiller préventivement avec de fausses identités sur le Net afin de repérer les prédateurs fréquentant ces réseaux destinés aux jeunes. En prenant l'identité d'une fillette, Christian Ambrosini, membre du SCOCI, explique qu'en «à peine une minute mon profil est sollicité par des adultes dont les intentions sont peu louables». ♦

Inalpe fatale

BERNE. Un garçon de 14 ans a perdu la vie hier matin dans un accident lors de l'inalpe dans l'Oberland bernois. Alors qu'il accompagnait un troupeau sur la route entre Frutigen et Kandergrund, il a été percuté par une camionnette.

Le loup a tué 13 moutons

CHABLAIS (VS). Le loup sème de nouveau la terreur dans le Chablais valaisan. Au moins 13 moutons ont perdu la vie dans la vallée d'Illiez depuis mi-mai. Grièvement blessée, la dernière victime en date a dû être achevée vendredi. Si au moins 15 bêtes périssent en 30 jours, le tir du loup peut être autorisé.

Nouveau guide de loisirs romands

ROMANDIE. *TV guide*, *24 Week-end* et *Tribune Week-end* ne feront bientôt plus qu'un. Dès le mois de septembre, ils laisseront place au *Guide loisirs* qui sera encarté le samedi dans les deux quotidiens d'Edipresse. Selon la direction, son lancement se fera sans suppression de poste. Le nouveau supplément couvrira cinéma, télévision, théâtre, concerts et expositions.

Bijouterie dévalisée

DELÉMONT (JU). Trois inconnus ont dévalisé une bijouterie à Delémont hier vers 9 h 30. Les malfaiteurs, deux hommes et une femme, ont emporté un grand nombre de bijoux de valeur ainsi que des montres. Pendant que le couple distraignait la vendeuse en demandant à voir des bijoux, un troisième larron s'est rendu à l'arrière du magasin, où le coffre était resté ouvert. Il a pu faire main basse sur de nombreuses pièces de valeur et ressortir sans être inquiété.

Joey Starr sera-t-il au Paléo?



PARIS. Condamné vendredi soir à Paris à 2 ans de prison, dont 6 mois ferme pour «violences volontaires avec menace d'une arme et destruction de biens privés», le rappeur **Joey Starr** a été incarcéré immédiatement après le verdict. Est-ce que cela signifie qu'il ne pourra pas participer au concert de reformation de NTM le 24 juillet au Paléo de Nyon? Pas forcément, selon le service de presse du festival, qui avait bon espoir hier que le management du groupe trouve une solution avec la justice française. «Aucune annulation n'est à l'ordre du jour», a déclaré Paléo au site Internet du «Matin».